

Cérémonie des vœux Bourron-Marlotte
Gymnase André Poirier le 15 janvier 2018

Monsieur le Sous-Préfet
Madame la Sénatrice
Monsieur le Conseiller Régional,
Madame la Conseillère Départementale,
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
Mesdames et Messieurs les Maires et les Elus
Mesdames et Messieurs les Représentants des Services Publics
Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises
Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations
Mesdames et Messieurs, chers Amis

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation pour notre traditionnelle cérémonie des vœux. Nous l'espérons puisque nous avons choisi comme lieu cette année notre gymnase au lieu de notre salle des fêtes qui avait atteint l'an passé sa limite de capacité d'accueil.

La cérémonie des vœux est l'occasion pour vos élus de rappeler les faits marquants de l'an passé et de vous présenter nos projets pour cette nouvelle année 2018.
C'est aussi et surtout un moment unique de convivialité.

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation territoriale au 1^{er} janvier 2017, notre Communauté de Communes est devenue Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, en passant de 5 à 26 communes pour un bassin de vie de près de 70.000 habitants.

Une nouvelle gouvernance a été élue sous la présidence de Pascal Gouhoury, maire de Samoreau, et l'année 2017 a été consacrée à la consolidation administrative de 5 communautés de communes qui avaient des modes de gestion différents.

Nous ne sommes encore qu'aux prémices du nouveau Pays de Fontainebleau puisque nous voterons dans quelques semaines notre premier budget pour 2018.

Les relations entre les 26 maires sont cordiales et constructives et, de façon réaliste, les deux années restantes de la mandature seront sans doute nécessaires pour que le nouvel ensemble soit totalement opérationnel et esquisser ce qui sera notre futur projet de territoire.

L'enjeu économique est essentiel et il est légitime que vous attendiez de cette nouvelle structure un cadre de vie amélioré, avec plus de services à cout constant par la mutualisation de moyens humains et matériels.

Les élus de Bourron-Marlotte s'y engagent pleinement pour en faire une chance pour notre village.

2017 à Bourron-Marlotte, c'est d'abord l'achèvement du nouveau restaurant scolaire qui accueille, chaque jour depuis la rentrée, 200 enfants de nos écoles maternelle et élémentaire.

L'équipe de suivi du projet, animée par Alain Torres, le maître d'œuvre et les entreprises, méritent toutes nos félicitations pour la qualité de la construction et la tenue du délai.

Avec la commission travaux, nous poursuivons notre programme de rénovation de l'éclairage public avec des lampes leds et il est utile de préciser que son cout est financé en partie par la coupure de l'éclairage public la nuit, entre 1 h et 5 h du matin.

Tous les branchements plomb sont maintenant réalisés.

Par contre, les contraintes financières liées à la baisse de nos recettes de fonctionnement, ne nous ont pas permis de réaliser certains travaux de voirie prévus à notre plan pluriannuel.

Nous colmatons au mieux les nids de poule mais cette situation n'est pas tenable dans la durée.

Pour les affaires scolaires animées par Nathalie Duwez, la rentrée de septembre a été marquée par le retour à la semaine de 4 jours sans les mercredis, en accord avec les enseignants, les parents et la municipalité.

Les effectifs de nos écoles sont stables, avec 80 élèves en maternelle et 160 en élémentaire.

Nous avons réalisé cet été le câblage de l'école élémentaire pour une utilisation optimale des tableaux numériques.

C'est aussi l'élection du nouveau Conseil Enfants composé d'élèves de CE2, CM1 et CM2 qui est à nos côtés ce soir.

Ils sont coachés par les élus de la Commission scolaire et ont participé activement à la cérémonie du 11 novembre.

Ils étaient parmi les premiers sur le marché de Noël pour vendre des gâteaux et faire un don à une association mobilisée contre la maladie de Lyme.

Ils sont très motivés pour réaliser leurs projets et méritent vos applaudissements pour leur engagement précoce.

Je remercie vivement à nos directrices des écoles, Mesdames Poidevin et Brunet, et les enseignantes pour leur étroite coopération avec la municipalité.

Je souhaite également féliciter la nouvelle association de parents « Les Petits Cartables », très engagée au côté de la municipalité pour l'organisation des différentes animations qui contribuent au financement des coopératives scolaires.

La commission des affaires sociales et le Centre Communal d'Actions Sociales (le CCAS), sous la responsabilité de Chantal Payan assistée de Josette Créach, gèrent entre autre la donation exemplaire des époux Norbert et Thérèse Monier.

Je rappelle que la commune perçoit chaque année la somme 12.000 € pour soutenir notre action auprès des personnes âgées pour leur maintien à domicile.

Cet accompagnement consiste en des visites à des personnes isolées, une aide financière pour des travaux à domicile liés à l'accessibilité, le portage des repas ou encore des lectures de contes en salle du Conseil.

En plus de cette donation, le CCAS a financé deux permis de conduire pour des personnes en recherche d'emploi et une formation pour le brevet d'animateur, en échange d'un travail bénévole pour la commune.

Le goûter musical de fin d'année pour les aînés et les colis de Noël toujours très appréciés.

Mes remerciements aux membres du CCAS pour leur engagement et leurs conseils.

Autre objectif prioritaire pour la municipalité, la pérennité de nos commerces de proximité pour laquelle Marie-Hélène Camus est très investie.

Il est évident que pour garder nos commerces, nous nous devons de les faire travailler, d'autant qu'ils offrent des produits et un service de grande qualité.

Sans la réouverture en mai dernier de la boulangerie rue Murger après d'importants travaux par le nouveau propriétaire, nous n'aurions plus aujourd'hui de boulanger sur la commune.

Nous poursuivons notre action et gardons de bons espoirs pour la réouverture d'une boulangerie-pâtisserie côté Bourron.

2017 a vu l'inauguration de la librairie - galerie « L'empreinte » rue Leclerc en face de la Poste.

Après la vente par la municipalité de cette ancienne école maternelle qui n'était plus utilisée que par une association mais avec un cout élevé d'entretien, la transformation du lieu après travaux est spectaculaire.

Nous souhaitons à sa propriétaire tout le succès qu'elle mérite, et n'oublions pas que depuis la loi Lang de 1981, le prix du livre est unique en France.

Une première l'an passé, en partenariat avec le Département et les Chambres consulaires, l'attribution d'un label qualité à 6 commerçants et artisans qui participent - par leur accueil et savoir-faire - à la promotion de Bourron-Marlotte, dans le prolongement de notre label « Village de Caractère ».

Côté animations, rares sont les semaines où il ne se passe rien dans le village et la commission loisirs de Victor Valente s'y emploie avec imagination et enthousiasme.

Juin est toujours un mois de fêtes à Bourron-Marlotte : fête du village avec 500 participants, fête de la musique, fête des voisins ...

C'est aussi la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants, le parcours VTT entre Bourron-Marlotte et Avon organisé par l'amicale des pompiers, le Passé' O mobile, le Jumbo Run.... Je ne peux tous les citer !

Dans le domaine culturel et artistique, Nicolas Quénu et les élus de sa Commission continuent d'offrir aux Bourronais-Marlottins une programmation de très haut niveau.

Ces évènements se font toujours en coopération étroite avec le réseau des associations, en particulier les Amis de Bourron-Marlotte, les Amis de la Mairie-Musée et l'Atelier.

Dans la ligne de l'exposition Charnay en 2015, nous avons eu une présentation éblouissante des œuvres du peintre Auguste Allongé sur la forêt de Fontainebleau grâce à un don exceptionnel de 45 tableaux à la mairie-musée par Monsieur Jean-Pierre Didier.

Nicolas présentait hier à l'équipe des bénévoles un retour sur l'exposition et un bilan financier à l'équilibre grâce aux sponsors institutionnels et privés et à la vente de catalogues et cartes postales aux 2300 visiteurs, dont plus de 500 de Bourron-Marlotte sans compter les écoles.

Félicitations à l'équipe et tous les intervenants car La contribution de la commune est minimale pour une exposition de cette qualité.

La galerie Caron Bedout dédiée à la peinture moderne est ouverte au public depuis 2 mois après d'importants travaux d'aménagement dans les anciens locaux de la Tribu Rigaux, rue Charnay.

Cette nouvelle galerie permet à Bourron-Marlotte, avec La Petite galerie, l'Empreinte et l'Atelier d'artistes Delort, de renouer au présent et au futur avec notre riche histoire artistique.

La musique est aussi bien présente à Bourron-Marlotte avec les concerts organisés à notre église Saint-Sévère par les Amis de l'Orgue ou Les chorales de Milly-la-Forêt et Fontainebleau.

En juillet, c'était déjà la 4^{ème} Académie d'Orgue dirigée par notre ami le concertiste Eric Lebrun, avec une fréquentation internationale toujours plus large et la participation fidèle de Jean-Loup Chrétien, premier astronaute français,

La bibliothèque municipale, animée par Serge Demière et une équipe très motivée de bénévoles, compte toujours plus de lecteurs réguliers.

Ils accueillent les classes élémentaires en semaine, les plus petits le samedi matin pour les contes et ont organisé, comme chaque année en novembre, un 6^{ème} salon du livre.

Pour toutes ces actions de 2017, je remercie les Présidents et membres des associations de la commune et tous les bénévoles, quel que soit leur champ d'action, qui font vivre et animent notre village au côté des élus.

La communication de ces manifestations est assurée par Chantal Payan et son équipe, à travers le site de la mairie et la parution de 4 journaux municipaux par an.

C'est aussi la Newsletter mensuelle adressée à plus de 400 abonnés mail pour annoncer les événements à venir, mais aussi les comptes rendus du Conseil municipal ou des communiqués urgents de la mairie.

Pour ceux d'entre vous qui ne sont pas encore abonnés, un formulaire est mis à votre disposition à l'entrée

Remerciements au Lieutenant Eric Boucheret et à son équipe du Centre d'intervention de Bourron-Marlotte pour leurs 206 interventions sur notre commune en 2017.

Remerciements au Commandant Fabrice Thiery et au service de police de Nemours pour leur coopération étroite avec Dean Lahbil, notre policier municipal, pour assurer notre sécurité.

Le personnel municipal dirigé par Sylvie Valentin a vu l'arrivée de nouveaux agents en remplacement des départs en retraite et pour renforcer les équipes, le tout à effectif constant.

Les agents œuvrent chaque jour au côté des élus et sans leur implication, nos projets aussi beaux et ambitieux soient-ils, ne peuvent avoir le moindre prolongement.

Je les remercie au nom de l'équipe municipale et en votre nom, mes chers concitoyens, pour leur implication à assumer le service public.

Pour conclure ce bilan très partiel de l'année 2017, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à mes collègues élus pour les nombreuses réalisations menées à bien aux deux tiers de notre mandature, grâce par notre engagement collectif.

Bravo et un grand merci à cette équipe d'élus et d'agents qui mérite vos applaudissements.

Parlons maintenant de nos projets pour 2018 et je ne doute pas de votre impatience et de votre intérêt à les connaître.

Les finances sont la seule limite à notre envie d'entreprendre.

Nous sommes aujourd'hui dans la phase finale de préparation du budget communal et la marge de manœuvre pour une commune de notre taille est chaque année plus étroite, mes collègues maires présents ne me contrediront pas.

Je vous rappelle qu'il nous a fallu absorber la baisse continue des dotations depuis 2014 et des recettes de fonctionnement en général.

Pour Bourron-Marlotte, c'est 100.000 € en moins chaque année dont on aurait bien besoin pour l'entretien de notre voirie.

Il nous faut aussi limiter l'impact des hausses obligatoires annuelles sachant que dans un budget communal lus de 80 % des dépenses de fonctionnement sont incompressibles.

Conséquence de l'effet ciseau sur notre budget de fonctionnement, le sport favori de vos élus et de votre serviteur, ce n'est plus le jogging ou le vélo, mais, plus que jamais, la chasse aux subventions.

Pour la construction du budget 2018, nous avons retenu trois hypothèses

- la première est, selon l'annonce du Président de la République, que la dotation de l'Etat sera maintenue au niveau de 2017, et la suppression en trois tranches de la taxe d'habitation pour les contribuables concernés sera intégralement compensée.
- la seconde, et c'est une autre bonne nouvelle, la majorité municipale a fait le choix politique de ne pas augmenter cette année les taux de fiscalité locale (habitation et foncier), bien qu'ils soient plus faibles que la moyenne des communes de notre taille.
- la troisième est que nous ne souhaitons pas avoir recours à l'emprunt pour équilibrer notre budget d'investissement, fin que notre endettement par habitant à fin 2018 soit au même niveau qu'au 1er janvier 2014, année de début de notre mandature.

Malgré ce fil rouge de gestion contrainte, des projets majeurs verront leur aboutissement en 2018, financés en grande partie ou totalement par nos partenaires institutionnels et le secteur privé.

C'est d'abord la couverture d'un court de tennis et la réhabilitation des deux autres grâce aux subventions obtenues auprès de la Région et du Département par notre communauté d'agglomération.

La participation de la commune est de 160.000€ répartie sur 2 ans, soit moins du quart du montant total du projet.

Je remercie notre Président Pascal Gouhoury et mes collègues maires de l'agglomération pour leur soutien dans le choix de ce projet dès 2018.

Mes remerciements aussi à Frédéric Valletoux et Béatrice Rucheton pour leur action déterminante à la Région et au Département.

Si notre restaurant scolaire était attendu depuis 10 ans, on peut doubler la durée pour la couverture d'un court espérée depuis si longtemps par notre dynamique club de tennis qui va s'ouvrir vers le Pays de Fontainebleau.

Des espaces d'accueil seront libérés dans ce gymnase au bénéfice de nos écoles et de l'ensemble de nos associations sportives.

Autre grand projet à aboutir en 2018, le souterrain piéton à notre gare, si important pour la sécurité des voyageurs.

C'est une réalisation de plus de 3,6 M€ totalement financée par la SNCF et je remercie pour son soutien Monsieur Julien Dehornoy, alors Directeur Régional Transilien, et mon interlocuteur après l'accident mortel survenu en 2015.

L'ensemble immobilier rue de Gaulle sort de terre de façon spectaculaire. Je rappelle qu'il est totalement financé par la SEM, Société d'Economie Mixte du Pays de Fontainebleau, et je précise, si vous ne le savez pas déjà, que les 7 maisons et 8 appartements du programme sont proposés indifféremment à la vente ou à la location.

Autre attente en 2018 après 8 années de harcèlement auprès d'Orange, la construction d'un pylône de téléphonie mobile sur le terrain communal à côté de la déchèterie.

La décision d'Orange est antérieure à l'annonce d'hier suite à l'accord entre le gouvernement et les 4 opérateurs pour couvrir les zones blanches.

Ce pylône, qui pourra également accueillir Free, doit permettre à Bourron-Marlotte de ne plus être une zone grise.

Au-delà de ces 4 chantiers majeurs, nous poursuivons cette année notre dynamique d'investissement avec 3 projets beaucoup plus modestes mais attendus par la population :

- le premier est la réhabilitation et finition du skate parc, toujours très utilisé par nos jeunes
- le second est une aire de jeux pour les petits aménagée entre l'école maternelle et le skate

Ces deux projets achèveront ce qui devient progressivement la nouvelle centralité de la commune, autour de la mairie, des écoles et des salles communales.

Le 3^{ème} projet est porté par Nathalie Duwez et Chrystelle Cerceau, Déléguée à la petite enfance.

La municipalité est prête à soutenir la création d'une crèche associative qui serait hébergée après travaux dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire.

Sur le sujet de l'habitat, nous avons des craintes pour nos commerces de proximité et nos écoles d'une possible baisse ou stagnation de la population à travers son vieillissement.

Les dernières statistiques sont plutôt rassurantes, puisqu'au 1^{er} janvier 2018 nous comptons 2863 habitants sur notre commune, soit une hausse de 1.4 % en un an.

Sans compter le programme SEM, le morcellement des parcelles lié à la loi ALUR nous a amené à accorder une quinzaine de permis de construire en 2017, ce qui nous confirme toute l'attractivité de notre village.

Nous restons largement en ligne avec notre objectif de croissance maîtrisée au niveau de 3000 habitants à l'horizon de 8 - 10 ans.

C'est pourquoi nous n'envisageons plus la réalisation d'un programme immobilier sur le terrain Vacher et gardons cet espace comme réserve foncière voire futur espace vert.

Nous restons conscients que notre cadre de vie peut vite évoluer et la vigilance de la commission Urbanisme doit être permanente.

Nous poursuivons en 2018 la gestion dynamique de notre patrimoine communal en proposant à la vente ce qui n'a pas vocation de service public. C'est le cas des murs du restaurant Le Broc dont la commune a la propriété.

Les discussions avec les gérants, engagées déjà en 2016, se sont accélérées ces derniers mois car ils ont un projet de cave à vin et de dégustation en complément du restaurant.
J'espère que nous pourrions aboutir à une signature avant l'été.

En développement économique et touristique, la municipalité soutient le projet de réhabilitation de l'Hôtel de la Paix au-dessus du restaurant Martingo par des investisseurs privés.

Même si nous ne sommes que des acteurs externes, nous espérons vivement que les discussions en cours permettront le retour sur notre commune d'un hôtel de catégorie 2 ou 3 étoiles avec une capacité d'accueil de 18 chambres..

Toujours pour le tourisme, Frédéric Bassoulet a initié en fin d'année un échange entre les 5 communes labellisées « Villages de Caractère » autour de Fontainebleau et de sa forêt.

En plus de Bourron-Marlotte, les communes concernées les communes sont Barbizon, Grez sur Loing, Larchant et Samois sur Seine.

L'objectif est de mettre en place des programmes touristiques complémentaires aux démarches des grandes villes voisines Fontainebleau, Nemours et Moret-sur-Loing.

Notre office de tourisme sera ouvert les WE d'avril à octobre, en relais des bureaux d'accueil de Fontainebleau et Barbizon.

Sur le plan culturel et du patrimoine, nous lançons en début d'année la restauration du grand calque d'Armand Point « L'Espérance et la douleur », classé monument historique et exposé dans la salle du Conseil

Cette restauration est financée en partie par la souscription déjà réalisée auprès de particuliers et d'entreprises par un groupe d'étudiants de Sciences Po Paris et complété par les subventions de l'Etat et du Département.

Début juin, un week-end sera consacré à la céramique japonaise avec la 2^{ème} édition de Céramica, organisé avec l'association de la Petite Galerie

Et puis en novembre, ce sera une exposition à l'espace Renoir, labellisée au niveau national, pour marquer le centenaire de l'armistice de la guerre 14-18.

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Vous l'aurez compris, 2018 sera encore une année très active et passionnante pour vos élus, en gardant toujours à l'esprit le double enjeu communal et intercommunal.

Je mesure, avec l'équipe municipale, la responsabilité qui est la nôtre de satisfaire vos attentes dans une société toujours plus exigeante et forme de vœu pour 2018 d'enthousiasme, de cohésion et d'engagement sans faille pour accomplir cette mission.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, une belle et heureuse année 2018 et des vœux de santé pour chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers.

Jean-Pierre Joubert

Maire

Interventions

La cérémonie des vœux me donne l'occasion de donner la parole à nos représentants institutionnels qui nous soutiennent notre action municipale et que je remercie pour l'attachement qu'ils portent à Bourron-Marlotte.

Interventions de :

- Pascal Gouhoury, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- Béatrice Rucheton, Conseillère départementale
- Frédéric Valletoux, Conseiller régional
- Anne Chain-Larché, Sénatrice
- Jean-Marc Giraud, Sous – Préfet de Fontainebleau